

COALITION MONDIALE

CONTRE LA PEINE DE MORT

Plan Stratégique 2023-2027

du mouvement

pour l'abolition

de la peine de mort



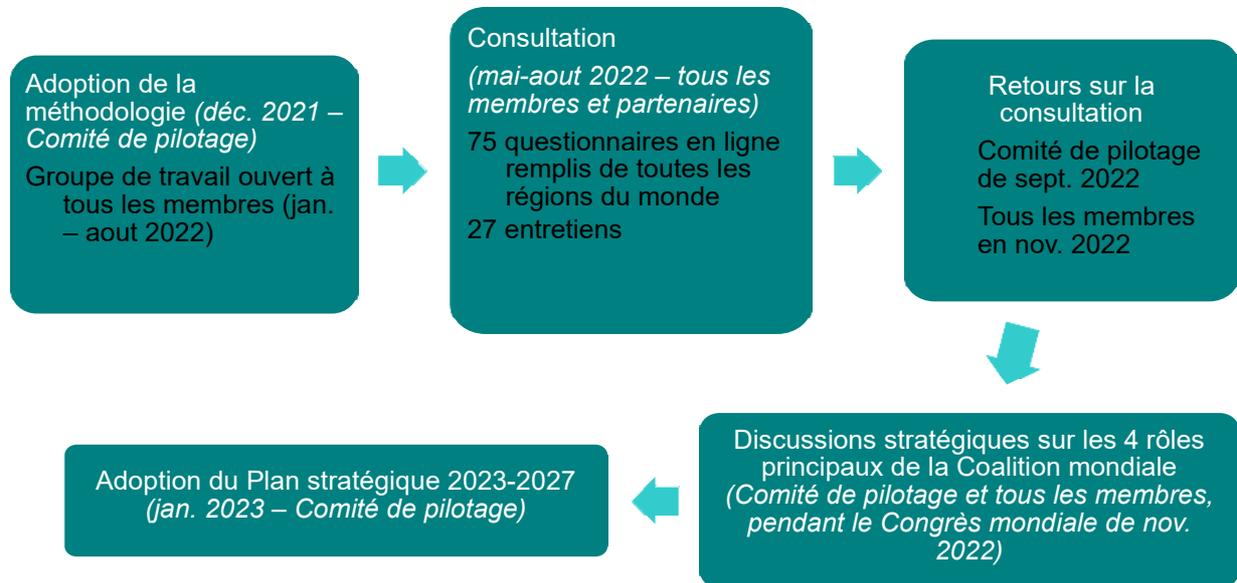
SOMMAIRE

I-	Introduction et méthodologie	p.3
II-	Objectifs du mouvement pour l'abolition de la peine de mort dans le monde	p.4
	1) Abolition de la peine de mort	
	2) Ratification des traités abolitionnistes	
	3) Prévenir la réintroduction de la peine de mort	
	4) Moratoire mondial sur les exécutions	
	5) Prévenir la reprise des exécutions	
	6) Réduire l'application de la peine de mort	
	7) Encourager plus de transparence	
III-	Objectifs de la Coalition mondiale contre la peine de mort	p.6
	A. Coordonner le plaidoyer international	
	B. Partager des informations, contacts et la solidarité	
	C. Construire des bonnes pratiques	
	D. Mener des campagnes mondiales et soutenir des campagnes nationales	
IV-	Objectifs organisationnels	p.12
	E. Bonne gouvernance et équilibre des pouvoirs	
	F. Financer l'abolition de la peine de mort	



I- Introduction et méthodologie

Alors que la Coalition mondiale contre la peine de mort (Coalition mondiale) célébrait son 20ème anniversaire en 2022, elle a travaillé à son 2^e Plan stratégique. Ce processus d'un an a été mené de manière participative, notamment grâce à de nombreuses consultations, afin de s'assurer qu'il reflétait réellement les besoins et les espoirs des organisations membres de la Coalition mondiale.



Ce second plan stratégique est également basé sur les recommandations des évaluateurs externes de projets qui se sont terminés fin 2021. Dans l'ensemble, les retours étaient très positifs avec une réelle implication des organisations membres et de nombreuses suggestions constructives.

Qu'est-ce qui est différent avec cette nouvelle stratégie ?

La mission, la vision et les principes clés de la Coalition mondiale contre la peine de mort restent les mêmes, mais les organisations membres de la Coalition mondiale ont décidé de réduire le nombre d'objectifs pour l'abolition de 12 à 7 et de clarifier le rôle principal de la Coalition Mondiale et sa place unique dans le mouvement pour l'abolition de la peine de mort.

Ce deuxième plan stratégique permettra de consolider le mouvement pour l'abolition de la peine de mort et de promouvoir une communication transparente et efficace. Plus important encore, ce plan est la base de la responsabilité politique de la Coalition mondiale et de sa bonne gestion envers ses membres, ses bailleurs, les autres parties prenantes et, davantage encore, envers les personnes condamnées à mort et les victimes du système de la peine de mort.

Il n'est cependant pas figé et reste flexible et adaptable aux aléas de la situation géopolitique mondiale. La Coalition mondiale saura saisir les opportunités qui se présenteront à elle, même si elles n'ont pas été anticipées dans ce plan.

Le plan stratégique servira de base aux **plans d'action annuels** qui décriront les priorités spécifiques, les activités, les pays cibles, les indicateurs détaillés et les résultats attendus.

La **gouvernance** de la Coalition mondiale évoluera également pour garantir que les politiques internes, les programmes et les procédures sont alignées avec les principes d'égalité, de diversité et d'inclusion ainsi que l'état de droit, les droits humains et les Objectifs de développement durable¹.

¹ Préambule des Statuts de la Coalition mondiale, tels qu'amendés en 2019.



II- Le mouvement pour l'abolition de la peine de mort dans le monde

Qu'entendons-nous par « le mouvement abolitionniste » ?

Toutes les entités travaillant de concert pour l'abolition universelle de la peine de mort : organisations de la société civile, ONG, barreaux d'avocates et avocats, syndicats, organes des Nations Unies, organes intergouvernementaux régionaux, pays abolitionnistes, universités, fondations et entreprises...

Qu'entendons-nous par « la Coalition mondiale »

La Coalition mondiale est composée de plus de 160 organisations membres indépendantes qui se réunissent en Assemblée générale tous les deux ans et élisent un Comité de pilotage de 25 organisations membres, qui élit parmi ses membres un Bureau exécutif de 5 personnes qui supervise un secrétariat composé de 4 salariées et salariés et un ou une stagiaire.

Mission : la mission fondatrice de la Coalition mondiale contre la peine de mort, comme indiqué dans ses statuts, est de **réunir des organisations privées comme publiques, internationales, nationales, locales ou régionales partageant l'objectif de l'abolition universelle de la peine de mort.**

Vision : L'ambition que se donne la Coalition mondiale est celle d'un réseau mondial de référence, reconnu comme fiable et crédible pour coordonner, soutenir et amplifier le travail de ses organisations membres en vue de l'abolition universelle de la peine de mort.

Principes-clés : La Coalition mondiale apporte une dimension globale à l'action que poursuivent ses membres sur le terrain, parfois de manière isolée. Elle agit de façon complémentaire à leurs initiatives, dans le respect de l'indépendance de chacun de ses membres.

Quelle est la différence entre la Coalition mondiale et ses organisations membres ?

Chaque organisation membre est indépendante de la Coalition mondiale, elle préexiste à la Coalition mondiale et décide volontairement de la rejoindre. Chaque organisation a des domaines d'expertise spécifiques et une portée géographique propre, elle dispose de sa propre structure de gouvernance et de ses propres programmes, activités et travail de fond.

Il existe une grande diversité parmi les organisations membres, en termes de taille, de domaine d'expertise, de géographie et de structure. Le dénominateur commun entre toutes ces organisations est l'engagement pour l'abolition mondiale de la peine de mort.

Les organisations fondatrices de la Coalition mondiale l'ont créée il y a 20 ans avec un mandat très précis : « renforcer la dimension internationale de la lutte contre la peine de mort ».

Dès lors, la Coalition mondiale a joué un rôle essentiel en faisant en sorte que les agendas et les ressources des différentes organisations membres s'alignent sur certaines priorités ou « campagnes », telles que la Journée mondiale contre la peine de mort. Lorsque les organisations membres de la Coalition mondiale mènent leurs propres programmes et activités, elles ne sont pas considérées comme « la Coalition mondiale », mais comme une partie du mouvement abolitionniste. Lorsqu'elles participent aux activités coordonnées par le Secrétariat, elles sont « la Coalition mondiale ».

Que voulons-nous faire collectivement en tant que mouvement ?

La consultation a réaffirmé l'objectif ultime de l'abolition totale de la peine de mort pour tous les crimes dans le monde entier. Les objectifs suivants ne sont qu'une étape vers ce but :

1) Abolition de la peine de mort en droit, pays par pays

Indicateur : **5** pays abolissent la peine de mort en droit au cours des 5 prochaines années

2) Ratification des traités abolitionnistes

Indicateur : **5** pays ratifient un traité abolitionniste au cours des 5 prochaines années

3) Prévenir la réintroduction de la peine de mort dans les pays abolitionnistes en droit (pour tous les crimes et pour les crimes ordinaires)

Indicateur : **Aucun** pays abolitionniste ne réintroduit la peine de mort au cours des 5 prochaines années

4) Contribuer au moratoire mondial sur les exécutions

Indicateur : **129** pays votent en faveur de la résolution moratoire de l'AGNU en 2026

5) Prévenir la reprise des exécutions dans les pays abolitionnistes en pratique, y compris en plaidant pour des moratoires officiels, en vue d'abolir la peine de mort

Indicateur : **Aucun** pays abolitionniste en pratique ne reprend les exécutions au cours des 5 prochaines années

6) Restreindre le recours à la peine de mort dans les pays rétentionnistes comme étape vers l'abolition

Si l'objectif principal reste l'abolition totale de la peine de mort pour tous les crimes, dans les pays qui utilisent encore activement la peine de mort, des objectifs intermédiaires ont plus de chances d'être atteints au cours des cinq prochaines années, comme la réduction du nombre de crimes passibles de la peine de mort, l'abolition de la peine de mort obligatoire, l'interdiction des condamnations à mort et des exécutions de mineurs, la réduction des méthodes d'exécution cruelles, l'amélioration du droit à un procès équitable, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la réforme pénale, le recours accru au pardon, à la clémence et à la commutation des condamnations à mort afin de réduire le nombre de personnes condamnées à mort et le nombre de personnes exécutées.

Indicateurs :

Diminution de 20% du nombre de personnes exécutées en 5 ans

Diminution de 10% du nombre de nouvelles condamnations à mort confirmées en 5 ans

7) Encourager plus de transparence sur l'application de la peine de mort

Indicateur : **5** pays rétentionnistes publient des informations pertinentes dans un rapport aux Nations unies, « ventilées par sexe, âge, handicap, nationalité et race, selon qu'il convient, et autres critères applicables, notamment le nombre de personnes condamnées à mort, le nombre de détenus en attente d'exécution et le lieu de leur détention, le nombre de personnes exécutées, le nombre de condamnations à mort annulées ou commuées en appel ou pour lesquelles une amnistie ou une grâce a été accordée, et la procédure invoquée, ainsi que sur toute exécution programmée » (A/RES/77/222 7,c. Résolution Moratoire de l'AGNU de 2022).



III- Principaux rôles et objectifs de la Coalition mondiale contre la peine de mort

A. Un réseau pour coordonner le plaidoyer international en faveur de l'abolition

Objectif : Coordonner le plaidoyer international pour promouvoir l'interdiction de la peine de mort dans le droit international des droits humains

La Coalition mondiale travaillera avec ses organisations membres pour :

- Veiller à ce que des informations fiables et systématiques soient fournies à chaque mécanisme des droits humains sur la manière dont le recours à la peine de mort dans chaque pays viole le droit international des droits humains.
- Contribuer à ce que l'engagement des pays en faveur de l'abolition de la peine de mort au niveau international² soient traduits en actions nationales par les organisations membres nationales et les Etats.

Hypothèse : Le plaidoyer international est un processus de longue haleine qui nécessite de l'expertise et du temps. La Coalition Mondiale, en tant que réseau est particulièrement bien placée pour assurer la coordination de ce plaidoyer avec ses organisations membres, les Nations unies, les mécanismes régionaux, les experts internationaux des droits humains³, les universités et les pays abolitionnistes. Cette coordination est nécessaire car sans action coordonnée, la peine de mort ne sera jamais reconnue comme une violation du droit international des droits humains.

Indicateur SMART : D'ici 2027, la Coalition mondiale s'assurera que les Nations Unies, les organes régionaux des droits humains et les experts internationaux reçoivent des informations sur tout pays rétentionniste, à risque ou abolitionniste en pratique, abolitionniste qui n'a pas encore ratifié les traités abolitionnistes, qui fera l'objet d'un examen et dans lequel la Coalition mondiale a des organisations membres (32 pays en novembre 2022⁴)

Activités :

- Suivre l'agenda des Nations Unies et des mécanismes régionaux pour identifier des opportunités de plaidoyer tous les mois
- Informer les organisations membres des opportunités tous les trimestres⁵
- Organiser des réunions en ligne pour coordonner les activités des membres à travers des groupes de travail, dont le groupe de travail plaidoyer, au moins 5 fois par an, avant chaque session du Conseil des droits de l'homme et chaque session publique de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP).
- Faciliter la soumission de rapports conjoints, de résolution conjointes (auprès de la CADHP) de déclarations conjointes, l'organisation d'événements parallèles et accompagner les organisations nationales pour qu'elles soumettent des rapports.
- Communiquer régulièrement avec les différents mécanismes des droits humains et les États membres abolitionnistes et les mettre en contact avec les organisations membres concernées

² Par exemple : les recommandations acceptées de l'EPU, les engagements pris avec les organes des traités, les engagements pris dans les rapports des États aux mécanismes régionaux ou internationaux tels que la CADHP....

³ En particulier pour les pays qui ne sont pas membres des Nations unies comme l'Etat de Palestine, Porto Rico ou Taïwan.

⁴ Bahreïn, Belarus, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Cuba, Etats-Unis, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Liberia, Malaisie, Mauritanie, Maroc, Niger, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Palestine, RDC, Sierra Leone, Singapour, Tanzanie, Taïwan, Trinité et Tobago, Tunisie.

⁵ Janvier pour mars-mai + EPU de juillet, avril pour juin-août + EPU de sept, juillet pour sept.-nov., oct. Pour nov.-fév + EPU de mars

- Servir de passerelle pour que les ONG des pays rétentionnistes et abolitionnistes en pratique aient accès et soient représentées au même titre que les ONG internationales
- Assurer le suivi des recommandations et des engagements pris par les pays rétentionnistes et relayer ces informations aux membres
- Offrir aux membres des possibilités de renforcer leurs capacités à s'engager efficacement auprès des mécanismes de l'ONU, des mécanismes régionaux et d'autres experts internationaux lors des sessions.

Cibles :

Organisations membres

Nations unies (HCDH, AGNU, UNODC...), mécanismes régionaux des droits humains (CADHP, CIDH, CdE, UE, OSCE...), diplomaties abolitionnistes (8 pays⁶ membres du groupe informel des « Amis du Protocole »)

Diplomates des pays cibles

Experts et expertes internationaux des droits humains

Ressources :

Secrétariat : 25% du temps annualisé

Organisations membres basées dans les pays rétentionnistes

Organisations membres travaillant avec l'ONU et les mécanismes régionaux

Voyages pour assister aux sessions ou prise en charge des frais de connexion pour les sessions en ligne

Frais de conférence pour les événements parallèles (interprétation, restauration...)

Impact attendu :

Grâce au rôle de coordination de la Coalition mondiale, les mécanismes de droits humains des Nations-Unies et régionaux, reçoivent suffisamment d'informations pertinentes sur la peine de mort pour promouvoir l'abolition de la peine de mort. Par ailleurs, grâce au rôle de suivi et d'information de la Coalition mondiale, ses membres disposent des informations nécessaires pour traduire ces recommandations internationales en engagement nationaux.

⁶ Australie, Belgique, Canada, Chili, Espagne, France, Norvège et Suisse

B. Un réseau pour partager informations, contacts et solidarité pour les abolitionnistes

Objectif : Inspirer et éclairer les organisations membres afin de promouvoir l'abolition de manière plus efficace et inclusive.

Hypothèse : Sans la Coalition mondiale, les organisations travaillent en silos, ignorant les progrès réalisés dans d'autres pays. Elles sont isolées et se découragent à long terme.

En outre, de nombreuses informations sont publiées régulièrement sur la peine de mort, mais le défi consiste à les collecter et à les utiliser de manière efficace. La priorité de la Coalition mondiale est de partager les bonnes nouvelles et les informations sur la manière dont l'abolition est réalisée étape par étape.

Grâce à la Coalition mondiale, le mouvement est animé par la solidarité entre les régions du monde. Il se sent bien informé et puissant pour défendre l'abolition.

Indicateur SMART : D'ici 2027, 90% des membres de la Coalition mondiale estiment qu'ils se sentent inspirés par la solidarité à l'intérieur du mouvement et par les progrès réalisés vers l'abolition mondiale.

Activités :

- Promouvoir les activités des membres sur les réseaux sociaux, le site Internet, la newsletter (articles, rapports, vidéos, podcasts, page web dédiée, Edito, agenda).
- Partager les bonnes nouvelles dans plusieurs langues
- Faciliter les listes de diffusion, les groupes de travail
- Organiser des actions de solidarité dans les pays cibles
- Coordonner les actions entre les organisations membres et les autres acteurs abolitionnistes
- Suivre les progrès réalisés et en rendre compte aux membres
- Être une plateforme pour toutes les données provenant du plus grand nombre de sources possible
- Mettre les membres en contact avec les personnes pertinentes
- Réformer les réunions du Comité de pilotage pour passer davantage de temps sur le partage d'informations et les progrès réalisés
- Publier à une fréquence régulière les 10 choses les plus importantes à suivre, avec des mots-clés, un appel à l'action ou à la solidarité et des liens actifs pour plus d'informations et de sources.

Cibles :

Organisations membres

Potentiels nouveaux membres

Media

Femmes, hommes et personnes non binaires condamnées à mort dans le monde entier

Ressources :

Secrétariat : 10% du temps annualisé

Organisations membres : personnes travaillant sur la communication et les données

Web-éditrice indépendante

Traduction, développement web

Impact attendu :

Dans 5 ans, le mouvement sera animé par une solidarité mondiale et capable d'utiliser les données disponibles pour plaider plus efficacement en faveur de l'abolition.

C. Un réseau pour renforcer les bonnes pratiques du mouvement pour l'abolition

Objectif : Contribuer à renforcer l'efficacité des organisations membres en favorisant le partage de bonnes pratiques, d'outils et de stratégies pour parvenir à l'abolition mondiale de la peine de mort

Hypothèse : La Coalition Mondiale, composée de membres issus de pays abolitionnistes comme abstentionnistes et représentants toutes les composantes de la société civile, a une place unique pour renforcer l'efficacité du mouvement abolitionniste par le partage des compétences et connaissances

Indicateur SMART :

- D'ici 2027, 80 % des membres de la Coalition mondiale auront accès à toutes les ressources, outils et opportunités de formation offerts ou partagés par la Coalition mondiale
- D'ici 2027, au moins 20 organisations membres auront initié, coorganisé ou collaboré à la mise en œuvre de formations et au développement d'outils
- D'ici 2027, 80% des membres de la Coalition mondiale qui ont participé à une formation ou utilisé un outil proposé par la Coalition mondiale ont déclaré avoir amélioré leur efficacité dans la lutte pour l'abolition

Activités :

- Développer une plateforme d'apprentissage en ligne accessible à toutes et à tous
- Organiser des ateliers pour partager les meilleures pratiques et stratégies
- Publier et diffuser des guides sur « comment abolir la peine de mort ».
- Promouvoir des exercices de capitalisation et d'évaluation des activités pour identifier les leçons apprises et ce qui fonctionne.

Cibles :

Organisations membres

Femmes, hommes et personnes non binaires condamnées à mort dans le monde entier

Ressources :

Secrétariat : 15% du temps annualisé

Organisations membres : personnes travaillant sur la programmation, les fonctions support

Développement du site Internet

Coûts de publication (conception, traduction, impression, expédition)

Voyages pour les ateliers, notamment en marge de l'Assemblée générale, Congrès mondial

Frais de conférence (interprétation, restauration...)

Impact attendu :

Dans 5 ans, la Coalition Mondiale aura facilité le renforcement de capacités et le partage de bonnes pratiques et d'outils sur l'abolition de la peine de mort et les organisations membres de la Coalition Mondiale seront donc plus efficaces pour mettre en œuvre les stratégies abolitionnistes les plus adaptées à leur contexte national.

D. Un réseau pour mener des campagnes mondiales et soutenir et amplifier des campagnes nationales en faveur de l'abolition

Objectif : Donner une perspective globale et une direction à suivre pour avancer vers l'abolition dans le monde entier.

Hypothèse : La Coalition mondiale joue un rôle essentiel dans l'identification des thèmes importants, le développement et la mise à disposition de ressources aux organisations membres (pour leur diffusion) et à d'autres partenaires pour des campagnes mondiales telles que la campagne de ratification, la Journée mondiale et la campagne moratoire. La Coalition mondiale mène des campagnes pluriannuelles qui sont partagées avec les membres qui les adaptent ensuite et se les approprient, en plus du travail spécifique quotidien propre à chaque organisation. D'autre part, les initiatives lancées par des organisations locales et soutenues par les ressources de la Coalition mondiale et coordonnées à travers la Coalition mondiale sont réalisées avec plus de visibilité et, en tant que telles, peuvent avoir plus de potentiel de succès.

Indicateur SMART : D'ici 2027, la Coalition mondiale aura mené 3 campagnes thématiques mondiales et elle aura soutenu et amplifié 3/5 campagnes nationales.

Définition d'une campagne : un ensemble d'activités coordonnées dans le temps conçues pour progresser vers l'abolition avec des publics et des problèmes ciblés.

Activités :

- La Journée mondiale contre la peine de mort. Cette Journée Mondiale sera réformée et intégrée dans une campagne mondiale plus large sur 2 à 3 ans, pour renforcer son impact
- Campagne pour la ratification des traités abolitionnistes internationaux et régionaux
- Soutien et amplification des campagnes nationales via un soutien financier et une mobilisation internationale

Méthodologie :

- Sélection des campagnes mondiales et nationales à partir de consultations avec les membres : le secrétariat consulte les membres chaque année en novembre, en particulier les organisations membres basées dans les pays rétentionnistes. A partir de cette consultation, le Comité de pilotage décide quelle campagne mondiale mener et quelles campagnes nationales soutenir sur la base des critères de sélection suivants :
 - Critères pour les campagnes mondiales : thèmes pluriannuels, multi-pays, applicables partout et suffisamment larges pour pouvoir y travailler sur deux ou trois ans.
 - Critères pour les campagnes nationales et les pays cibles : 1) Pays où le changement en faveur de l'abolition est possible, 2) Intérêt et capacité de la société civile nationale, 3) Pays où des engagements internationaux ont été pris, 4) Potentiel pour des synergies régionales, 5) Contexte politique et opportunités 6) Pays les plus rétentionnistes - si la priorité est de se concentrer sur les pays où un changement positif a le plus de chances de se produire, les organisations membres ont également reconnu que la Coalition mondiale devait soutenir les organisations travaillant dans des environnements plus hostiles.

Cibles :

Organisations membres

Potentiels nouveaux membres

Autres partenaires, en particulier sur des thématiques spécifiques

Femmes, hommes et personnes non binaires condamnées à mort dans le monde entier

Ressources :

Secrétariat : 25% du temps annualisé

Organisations membres : personnes travaillant sur les programmes

Coûts de publication pour les outils de mobilisation (conception, traduction, impression, expédition)

Petites subventions/ /soutien financier

Impact attendu :

Avec la Coalition mondiale, une campagne thématique pluriannuelle et multi-pays permettra d'atteindre un objectif spécifique. Elle harmonisera et donnera de la cohérence à toutes les actions internationales de plaidoyer. La Journée mondiale contre la peine de mort sera essentielle. L'intégration des questions de genre dans le thème de la peine de mort est également très importante.

Lors de la consultation pour cette stratégie, les organisations membres ont également demandé à la Coalition mondiale de planifier chaque année une campagne commune ciblant un pays rétentionniste et/ou à risque, afin de soutenir le mouvement abolitionniste local et de renforcer l'importance du travail effectué par les organisations membres dans les pays cibles.

Si la Coalition Mondiale assure la coordination de campagnes mondiales qui promeuvent une voix abolitionniste unie, alors la visibilité du mouvement abolitionniste est renforcée, permettant de mettre l'abolition de la peine de mort à l'ordre de jour des instances nationales, régionales et internationales et de faire évoluer l'opinion public sur le sujet.

Ces campagnes permettront de sensibiliser le public et les principales parties prenantes aux questions importantes liées à la peine de mort, en vue de mobiliser le changement et les actions concrètes en faveur de l'abolition. Une fois que l'état d'esprit aura changé, cela contribuera à faire évoluer les politiques.



IV- Objectifs organisationnels (gouvernance, financement)

E. Bonne gouvernance et répartition équilibrée des pouvoirs

Objectif : Être un réseau plus large, plus représentatif et plus inclusif

Hypothèse : La Coalition mondiale contre la peine de mort a été créée il y a 20 ans en Europe par 19 organisations, presque exclusivement basées en Europe. Vingt ans plus tard, elle est devenue une Coalition très différente, comptant 160 organisations membres dans le monde entier.

Depuis le début, l'approche ascendante, fondée sur l'adhésion et la participation, a toujours été le mode de fonctionnement de la Coalition mondiale. Le secrétariat est resté modeste en termes de salariées et salariés et budget annuel. Les organisations membres continuent de contribuer de manière significative au travail quotidien de la Coalition mondiale.

Cependant, au cours des cinq dernières années, un nouveau changement s'est produit, la majorité des membres venant de pays rétentionnistes du monde entier, par opposition aux organisations membres fondatrices européennes.

Cela a plusieurs implications pour l'avenir de la Coalition mondiale et la nécessité de repenser les dynamiques de pouvoir en son sein afin de tendre davantage encore vers un fonctionnement horizontal, pensé par et pour les besoins des organisations issues de pays non abolitionnistes, qui soit le reflet d'une véritable solidarité mondiale.

Ce besoin de répartition plus équilibrée des pouvoirs est également reflété par les récents scandales au sein des ONG internationales (violence sexiste et sexuelle, corruption, harcèlement, ...) et traduit la nécessité de rester fidèle à nos valeurs fondamentales d'égalité, de diversité et d'inclusion, ainsi qu'à l'État de droit, aux droits humains et aux objectifs de développement durable.

Enfin, ce besoin de questionner les dynamiques de pouvoir est lié à la nature même de la peine de mort et à la nécessité d'adopter une approche intersectionnelle des discriminations auxquelles sont confrontées les personnes condamnées à la peine de mort dans le monde et de la manière dont la peine de mort interagit avec la nationalité, l'ethnicité, la race, la langue, la pauvreté et le statut socio-économique, l'âge, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, ainsi que les handicaps intellectuels et psychosociaux.

Indicateurs SMART :

Une approche intégrée avec des indicateurs clés sera développée dans le cadre des plans d'action annuels et comprendra, entre autres, la présence de plus d'organisations membres de pays rétentionnistes au sein de la Coalition mondiale, en tant que membres élus au Bureau exécutif, au Comité de pilotage et du personnel du secrétariat de la Coalition mondiale ; la réforme des réunions du Comité de pilotage pour qu'elles soient plus inclusives, l'augmentation du nombre de membres du Bureau exécutif et la garantie d'un équilibre entre les genres dans tous les organes directeurs de la Coalition mondiale.

Activités :

- **Structurer une politique de genre, de diversité, d'équité et d'inclusion** pour promouvoir la représentation et la participation de différentes organisations et de différents groupes de personnes, y compris des personnes d'âges, de nationalités, de races et d'ethnies, de capacités et de handicaps, de genres, de religions, de cultures et d'orientations sexuelles différentes au sein du mouvement pour aller de pair avec l'objectif stratégique visant à démontrer que la peine de mort est discriminatoire.
- **Faire campagne pour élargir l'adhésion à la Coalition mondiale**, en se concentrant sur les pays rétentionnistes, à risque ou en pratique abolitionniste non représentés à la Coalition Mondiale et sur les organisations travaillant sur les droits des femmes, les droits des personnes LGBTQIA+, la réforme des politiques de drogues, la migration, la pauvreté, le handicap psychosocial et intellectuel.

- **Promouvoir les bonnes pratiques en termes de partenariat équitables entre les membres**, en particulier pour les partenariats entre le Nord et le Sud, et élaborer des normes éthiques, un code de bonne conduite et une compétence culturelle accrue parmi les organisations qui dirigent ces partenariats.
- **Promouvoir le bien-être des personnes au sein du mouvement⁷** et créer un environnement positif propice à l'accomplissement personnel et organisationnel. Intégrer une approche psychosociale dans le travail de l'abolition, c'est reconnaître l'impact de la peine de mort sur les personnes qui œuvrent pour son abolition : la vie d'une personne est en jeu et il n'y a pratiquement aucune limite au travail que l'on peut faire pour sauver une autre vie. Le principe de « Ne pas nuire » sera également intégré comme principe directeur dans le travail pour l'abolition, car la plupart des personnes qui interagissent avec les systèmes de justice pénale et avec la peine de mort le font après des expériences difficiles ou traumatisantes.
- **Créer un contrôle efficace** : le nombre de documents internes qui régissent la Coalition mondiale a augmenté au fil des ans et continuera de le faire (statuts, règles de procédures, procédures de contrôle interne, y compris les audits financiers, Plan d'évaluation et de gestion des risques...) La Coalition mondiale créera un mécanisme de contrôle pour s'assurer qu'elle respecte ses propres règles, que ses politiques internes sont bien appliquées et que ses règles sont à jour et compatibles entre elles. Elle mettra également en place un mécanisme d'enquête indépendant et une procédure de plainte.
- **Investir dans la gestion de l'information et des données** pour le suivi, l'évaluation, la responsabilité et l'apprentissage : outre les questions de sécurité et de protection des données, les technologies de l'information sont essentielles pour un réseau mondial, pour mieux communiquer, organiser, mobiliser et apprendre dans le processus. La Coalition mondiale mettra en œuvre des solutions numériques pour améliorer ses activités, mais aussi sa gestion et le suivi de ce plan stratégique.

Cibles :

Organisations membres

Partenaires de la Coalition mondiale

Personnes directement impactées au sein du mouvement, notamment les familles des victimes de meurtres, les personnes exonérées, les familles, les proches et les avocats des personnes condamnées à mort

Nouvelles organisations membres potentielles

Personnes condamnées à mort dans le monde

Ressources :

Secrétariat : 10% du temps annualisé

Organisations membres : personnes travaillant sur la gouvernance, la gestion et les programmes

Voyages pour les réunions statutaires

Coûts de conférence (location de salle ou frais de conférence en ligne, interprétation...)

Logiciels et développement Web pour la gestion de l'information et des données

Consultances pour des évaluations externes

Impact attendu : Une bonne gouvernance, respectueuse de la diversité au sein du mouvement et soucieuse de la cohérence externe et interne, créera un cercle vertueux, une relation de confiance et un mouvement plus fort pour promouvoir l'abolition de la peine de mort.

⁷ Par exemple en fixant des normes en matière d'égalité des sexes, de diversité, de sécurité personnelle, de soutien par les pairs et en prévenant l'épuisement professionnel, le harcèlement sexuel et moral, les inégalités salariales, les brimades, la mauvaise gestion

F. Financer l'abolition de la peine de mort

Objectif : Améliorer la viabilité financière et l'efficacité du mouvement pour l'abolition de la peine de mort

Hypothèse : Au cours des 5 dernières années, avec son premier plan stratégique, la Coalition mondiale a atteint la stabilité financière. Au cours des deux dernières années, une tendance croissante parmi ses organisations membres et les bailleurs de fonds (principalement la demande des bailleurs publics pour des projets de « taille critique ») a conduit la Coalition mondiale à jouer un rôle plus actif dans la redistribution des fonds à ses organisations membres et à d'autres organisations locales de la société civile dans les pays rétentionnistes ou à risque. Pour la première fois dans l'histoire de la Coalition mondiale, en 2022, près de 50% des fonds reçus par la Coalition mondiale ont été reversés à ses organisations membres ou à ses partenaires locaux.

Ce changement soulève de nombreuses questions et de nouveaux besoins :

- Nécessité d'un nouveau mécanisme interne pour conseiller/superviser/contrôler qui se voit octroyer des subventions en cascade et pour quel montant, et garantir un processus transparent et équitable
- Nécessité d'atténuer les risques financiers
- Nécessité d'engager du personnel supplémentaire pour la gestion des risques financiers liés à l'octroi de subventions et aux services de conformité, y compris pour mener des missions sur le terrain
- Nécessité d'équilibrer le rôle de la Coalition mondiale en tant que réseau international et en tant qu'entité de refinancement.

Indicateurs SMART :

- 50% des fonds alloués à la Coalition mondiale sont reversés aux organisations membres
- 70% des fonds sont reversés pour des campagnes nationales dans les pays rétentionnistes, abolitionnistes en pratique ou à risque du Sud
- 15 subventions en cascades maximum sont attribuées chaque année
- Chaque subvention ne peut dépasser le fonds de réserve de la Coalition mondiale par an
- Max 50% du temps du secrétariat sera consacré à l'octroi de subventions
- Le montant des subventions accordées sera adapté aux besoins et à la capacité de chaque organisation, allant de 1 000 à 70 000 € maximum par an (fonds de réserve de la Coalition mondiale en 2022).

Objectifs financiers pour la Coalition Mondiale :

- Continuer à explorer les possibilités de recherche de financement structurel, non basé sur des projets et sans restriction d'utilisation
- Continuer à diversifier sa base de bailleurs (objectif : 25% de l'UE, 25% de l'AFD, 25% de fonds publics d'autres pays abolitionnistes, 25% de fonds privés)
- Constituer un fonds de réserve de 100 000€.

Activités :

- Informer systématiquement les membres sur les possibilités de financement liées à l'abolition de la peine de mort
- Documenter les besoins financiers du mouvement et plaider en faveur d'une augmentation des fonds disponibles pour le mouvement
- Fournir des subventions à ses organisations membres, sur la base de ce plan stratégique et des pays cibles définis dans les plans d'action annuels, avec un ensemble de mesures de soutien à chaque étape du projet - depuis la planification des activités, la rédaction de

la proposition, jusqu'au rapport sur le travail accompli et la planification des actions futures. Cela permettra aux organisations membres de prendre part à un processus de demande simple et direct, tout en leur offrant la possibilité d'apprendre à demander des fonds auprès de mécanismes plus exigeants, tels que les fonds européens. Les programmes de subventions sont basés sur des règles transparentes, simples, faciles à comprendre et flexibles. Les programmes de subventions stratégiques utilisent des subventions de petite, moyenne et grande taille, et couvrent plusieurs domaines thématiques qui peuvent renforcer et apporter des changements pour l'abolition de la peine de mort.

- Initier, diriger ou contribuer à un consortium pour l'abolition de la peine de mort et présenter une demande conjointe avec ses organisations membres sur des projets ou des mécanismes de subvention spécifiques.
- Rechercher d'autres modèles et s'engager auprès d'autres institutions qui octroient déjà des subventions en cascade à des organisations locales et ont de bonnes pratiques (comme le Fonds mondial pour les droits de l'homme⁸), explorer les possibilités de créer un Fonds mondial pour l'abolition de la peine de mort au sein d'une fondation privée existante.

Cibles :

Organisations membres

Nouveaux membres potentiels et autres organisations partenaires, notamment dans les pays à risque.

Bailleurs institutionnels publics et privés

Ressources :

Secrétariat : 15% du temps annualisé

Organisations membres : personnes travaillant sur la collecte de fonds, la mise en œuvre des subventions et la conformité.

Petites subventions/subventions en cascades/projets conjoints

Consultance

Impact attendu :

Un mouvement mieux financé, en accord avec ce plan stratégique, sera plus efficace et aura un meilleur potentiel de succès.

⁸ <https://globalhumanrights.org/>



Mobiliser pour l'abolition universelle

Composée de plus de 160 ONG, barreaux d'avocat·e·s, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale contre la peine de mort vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif est l'abolition universelle de la peine de mort.



Pour plus d'informations :

Coalition mondiale contre la peine de mort

Mundo M - 47 avenue Pasteur - 93100 Montreuil - France

✉ contact@worldcoalition.org ☎ +33 1 80 87 70 43

www.worldcoalition.org/fr

